

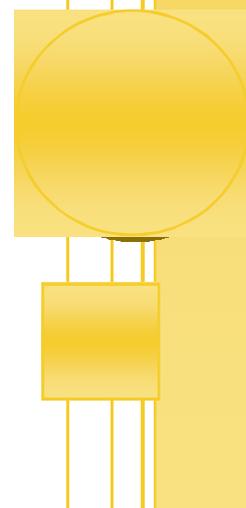
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2011

19 Juin 2012



Sommaire

INTRODUCTION	2
1. INDICATEURS TECHNIQUES	4
A. La Collecte des Ordures ménagères	4
1. Généralités.....	4
2. Patrimoine	5
3. Volumes collectés	6
4. Fréquence de ramassage	7
B. La Collecte sélective	9
1. Généralités.....	9
2. Patrimoine	10
3. Volumes collectés – Bilans matières	12
4. Fréquence de ramassage	18
C. La déchèterie	20
1. Généralités.....	20
2. Patrimoine	21
3. Volumes collectés	22
4. Fréquentation de la déchèterie.....	25
5. Divers.....	27
D. Le traitement	28
E. Le Compostage	33
2. INDICATEURS FINANCIERS	35
A. Le cout du service	35
B. Les modalités de financement	40
CONCLUSIONS	44

INTRODUCTION

Le présent rapport est établi pour l'exercice 2011, conformément au décret n° 2000.404 du 11 mai 2000.

Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au Conseil Communautaire du 19 Juin 2012, avant d'être transmis à chaque Maire pour présenter au Conseil Municipal avant la fin décembre.

Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Sous-préfet.

LE PRESIDENT

GILLES PECCI

INDICATEURS TECHNIQUES

La Collecte des Ordures ménagères

1. INDICATEURS TECHNIQUES

A. La Collecte des Ordures ménagères

1. Généralités

La compétence collecte « OM et déchets » a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles par les treize communes de : Allonzier-la-Caille, Andilly, Cercier, Cernex, Copponex, Cruseilles, Cuvat, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, le Sappey, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux et Vovray-en-Bornes.

La Collecte des ordures ménagères est principalement exercée en régie directe par les Services de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.



2. Patrimoine

Le patrimoine de la CCPC pour la collecte des Ordures Ménagères est constitué de :

- 1 219 bacs roulants (750 l) : collectés par les services de la CCPC
- 34 containers enterrés et semi enterrés (5 m3) collectés par un prestataire de service (EXCOFFIER)



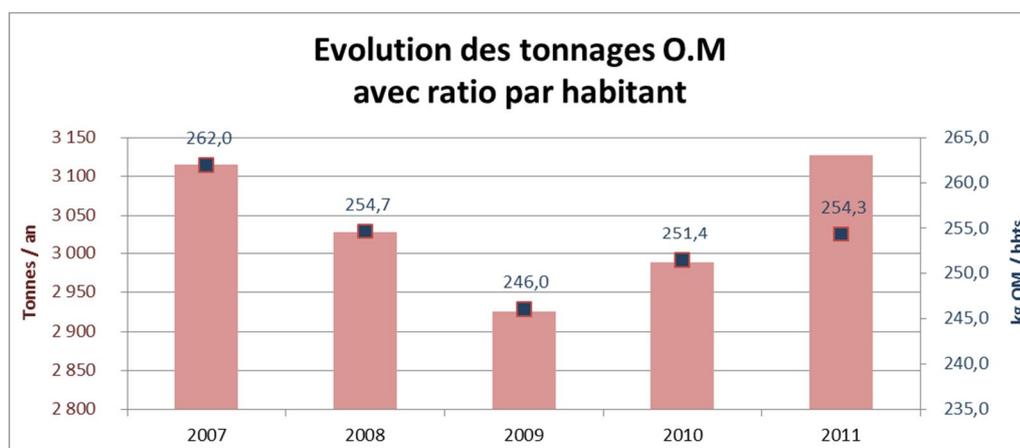
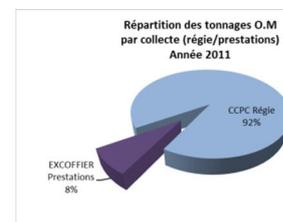
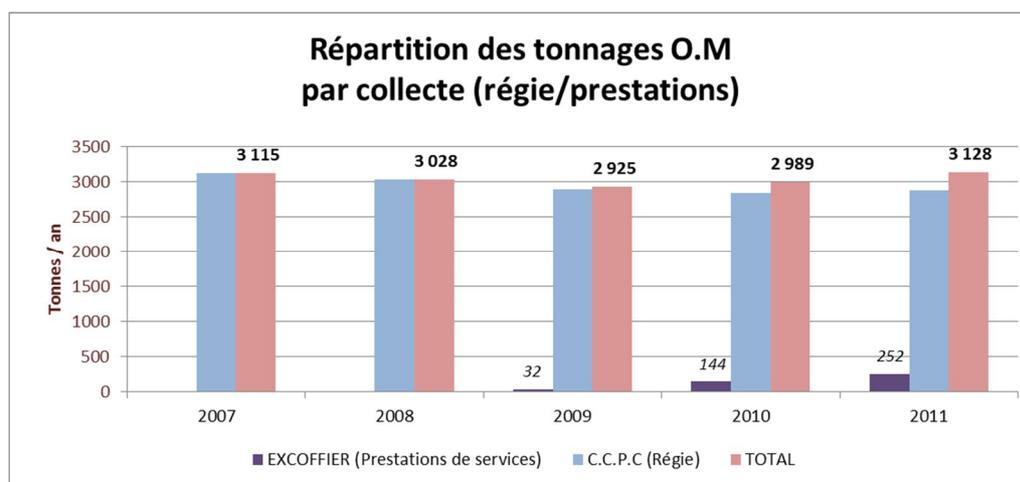
Commune	ORDURES MENAGERES				
	Points Regroupements	Bacs roulants	Containers enterrés et semi-enterrés		
	Nbr	Qté	Site	Qté	Total
ALLONZIER LA CAILLE	83	176	HLM Les Châtaigniers (SEMCODA) 2011 RD 1201 Lotissement Bublens HLM Savoie Habitat (FALCONNET)	1 4 1 1	7
ANDILLY	36	85	Saint-Symphorien (Chez Canard)	1	1
CERCIER	41	63	Cimetière 2011	2	2
CERNEX	42	95	Chef-lieu, Ecole 2011	1	1
COPPONEX	46	89	Chef-lieu, parking mairie 2011	1	1
CRUSEILLES	154	306	Place du Monument (enterrée) Rond-point RD15/RD1201 Pontet 2011 Route de l'usine 2011 Pré long Gendarmerie 2011 RD41 Pontet 2011 RD15/Rte de l'Arthaz VC 13 Rte du Noiret 2011 Immeuble SOGERIM 2011	1 1 1 1 1 3 1 2	11
CUVAT	37	101			
MENTHONNEX EN BORNES	37	70	RD 27 Cimetière Ecole Immeuble Eden Park	1 1	2
LE SAPPEY	13	29	Place mairie	1	1
SAINT BLAISE	33	48	Chef lieu - Cimetière 2011	1	1
VILLY LE BOUVERET	27	52	HLM OPAC (VC Villy le Bvt/Menthonnex)	1	1
VILLY LE PELLOUX	32	60	HLM HALPADE (Rte du Martinet) 2011 Chef-lieu 2011	3 1	4
VOVRAY EN BORNES	15	45	Mairie, Salle polyvalente	2	2
TOTAL	596	1219	TOTAL CONTAINERS OM	34	

Dont 17 nouveaux containers semi-enterrés posés en 2011

3. Volumes collectés

Le volume total collecté en 2011 s'élève à : **3 128 tonnes**, soit une augmentation de 4.6 % par rapport à l'année précédente (2 989 T en 2010).

	Ordures Ménagères Collectées (en tonnes)				
	2007	2008	2009	2010	2011
C.C.P.C (Régie)	3 115	3 028	2 893	2 845	2 876
EXCOFFIER (Prestations de services)			32	144	252
TOTAL	3 115	3 028	2 925	2 989	3 128
Population	11 890	11 890	11 890	11 890	12 300
Ratio / habitants (en kg/hbts)	262,0	254,7	246,0	251,4	254,3



4. Fréquence de ramassage

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cruseilles	Féchy	Vovray-en-Bornes	Cernex	Cruseilles, Deyrier,
Abergement	Chosal	le Sappey	Copponex	Chez Vaudey.
Les Lirons	les Goths	Menthonnex-en-Bornes	Ronzier	
la Grotte du Diable	Cercier	Villy-le-Bouveret	Andilly (Charly, Jussy, St-Symphorien)	
les Avenièrès	Avregny	Villy-le-Pelloux	le Noiret	
Saint-Blaise	Allonzier-la-Caille		la Ravoire, Pont de la Caille.	
Le Mont Sion	Cuvat			

Certains points particuliers sont collectés plusieurs fois dans la semaine.

- ✓ CRUSEILLES, bourg (2 fois).
- ✓ CRUSEILLES, cantine scolaire (2 fois).
- ✓ CRUSEILLES, maisons familiales (2 fois).
- ✓ ALLONZIER LA CAILLE, RD 1201 (2 fois)
- ✓ Restaurants Mont Sion, Jussy, Pont de la Caille (2 fois).

INDICATEURS TECHNIQUES

La Collecte sélective

B. La Collecte sélective

1. Généralités

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles gère le tri des déchets par la collecte sélective et plus particulièrement par le **système bi-flux** :

- ✓ Multi matériaux : journaux, papiers magazines dans la même colonne que les emballages (multi matériaux)



- ✓ Verres



La séparation des multi matériaux par flux s'effectue dans les centres de tri.

La Collecte des colonnes de tri est entièrement exercée en prestations de services.

Rappel collecte des déchets plastiques : à ce jour, uniquement les bouteilles et les flacons. (Les grosses erreurs sont fréquentes dans cette catégorie).

2. Patrimoine

Le patrimoine de la CCPC pour la collecte des différents flux est constitué de **55 Points d'apports volontaires (P.A.V)** constitué de :

- ↪ 76 colonnes hors sol (4m3) et containers semi enterrés (5 m3) pour les **multi matériaux**
- ↪ 58 colonnes hors sol (4m3) et containers semi enterrés (5 m3) pour le **verre**
- ↪ 4 colonnes hors sol (4m3) pour les **vêtements**



Tableau récapitulatif du patrimoine pour la Collecte sélective

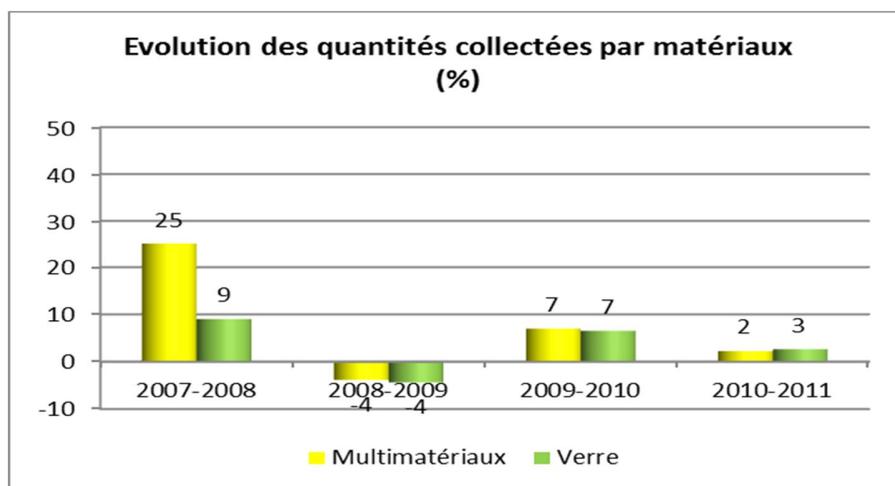
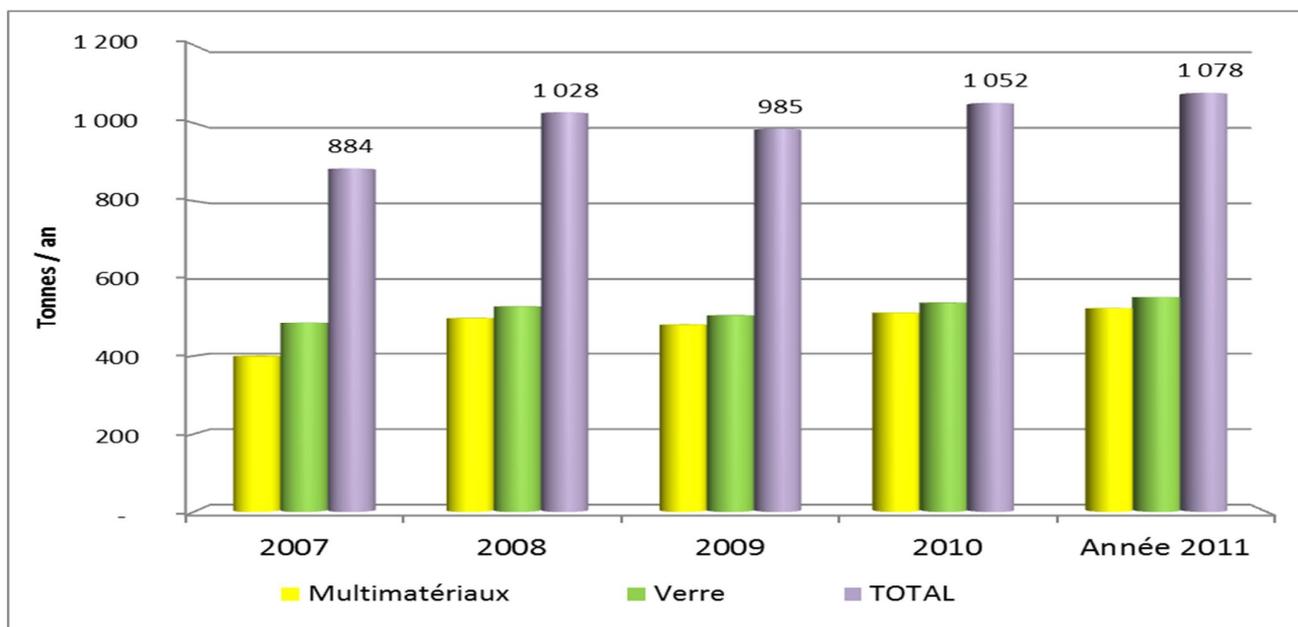
Commune	MULTIMATERIAUX					VERRES					VETEMENTS			
	P.A. V *	Colonnes hors sols	Containers enterrés et semi-enterrés			P.A. V *	Colonnes hors sols	Containers enterrés et semi-enterrés			Colonnes hors sols			
	Nbr	Qté	Site	Qté	Total	Nbr	Qté	Site	Qté	Total	Site	Qté	Total	
ALLONZIER LA CAILLE	3	3	Chef lieu, Salle polyvalente	2	2	5	4	Chef lieu, Salle polyvalente	1	1	RD 1201 Boulangerie	1	1	
ANDILLY	2	5				2	2							
CERCIER	1		Cimetière 2011	3	3	1		Cimetière 2011	1	1				
CERNEX	2	4				3	3							
COPPONEX	2	4				3	4							
CRUSEILLES	14	29				21	21	Sous gendarmerie 2011	1	1	Carrefour market Déchèterie	2 1	3	
CUVAT	2	5				2	2							
MENTHONNEX EN BORNES	4	3	RD 27 Cimetière Ecole Immeuble Eden Park	1 1	2	5	3	RD 27 Cimetière Ecole Immeuble Eden Park	1 1	2				
LE SAPPEY	2	2				3	2	Place mairie	1	1				
SAINT BLAISE	1		Chef lieu - Cimetière 2011	1	1	3	2	Chef lieu - Cimetière 2011	1	1	Mont Sion Maison P.Noel	1	1	
VILLY LE BOUVERET	1	3				1	2							
VILLY LE PELLOUX	3	4	NEXITY	2	2	3	2	NEXITY	1	1				
VOVRAY EN BORNES	2	3	Mairie, Salle polyvalente	1	1	2	2	Mairie, Salle polyvalente	1	1				
TOTAL	39	65	TOTAL CONTAINERS MULTIMATERIAUX			11	54	49	TOTAL CONTAINERS VERRE			9	5	5

Dont 7 nouveaux containers semi-enterrés posés en 2011

3. Volumes collectés - Bilans matières

Les volumes totaux collectés en 2011 (multi matériaux + verres) correspondent à :
1 078 tonnes

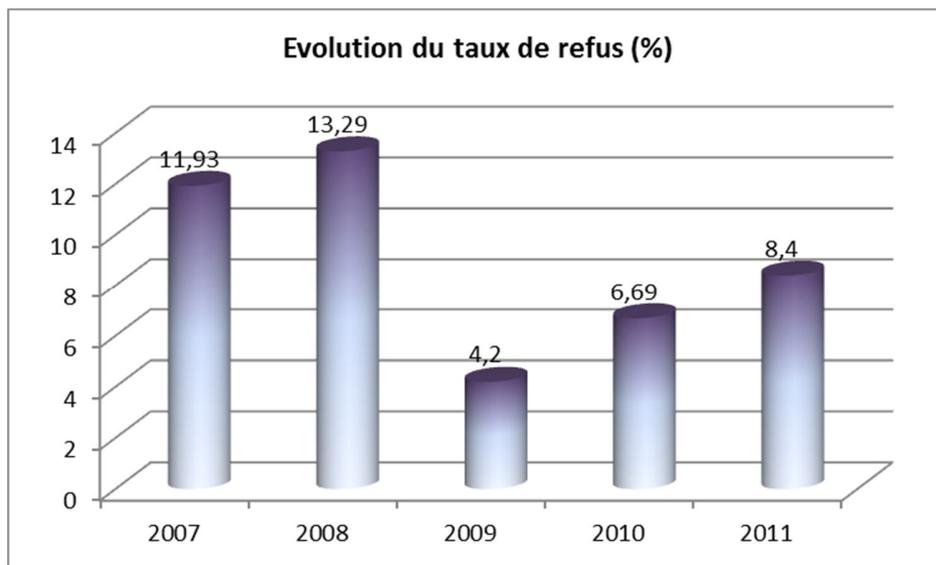
Nature des déchets	2007	2008	2009	2010	Année 2011	Evolution 2010/2011
	tonnages	tonnages	tonnages	tonnages	tonnages	%
Multimatériaux	398	499	479	513	524,380	2,3
Verre	485	529	506	539	553,160	2,7
TOTAL	884	1 028	985	1 052	1 078	2,5



Après une légère baisse en 2009 (baisse de la publicité?), on poursuit une tendance à la hausse.

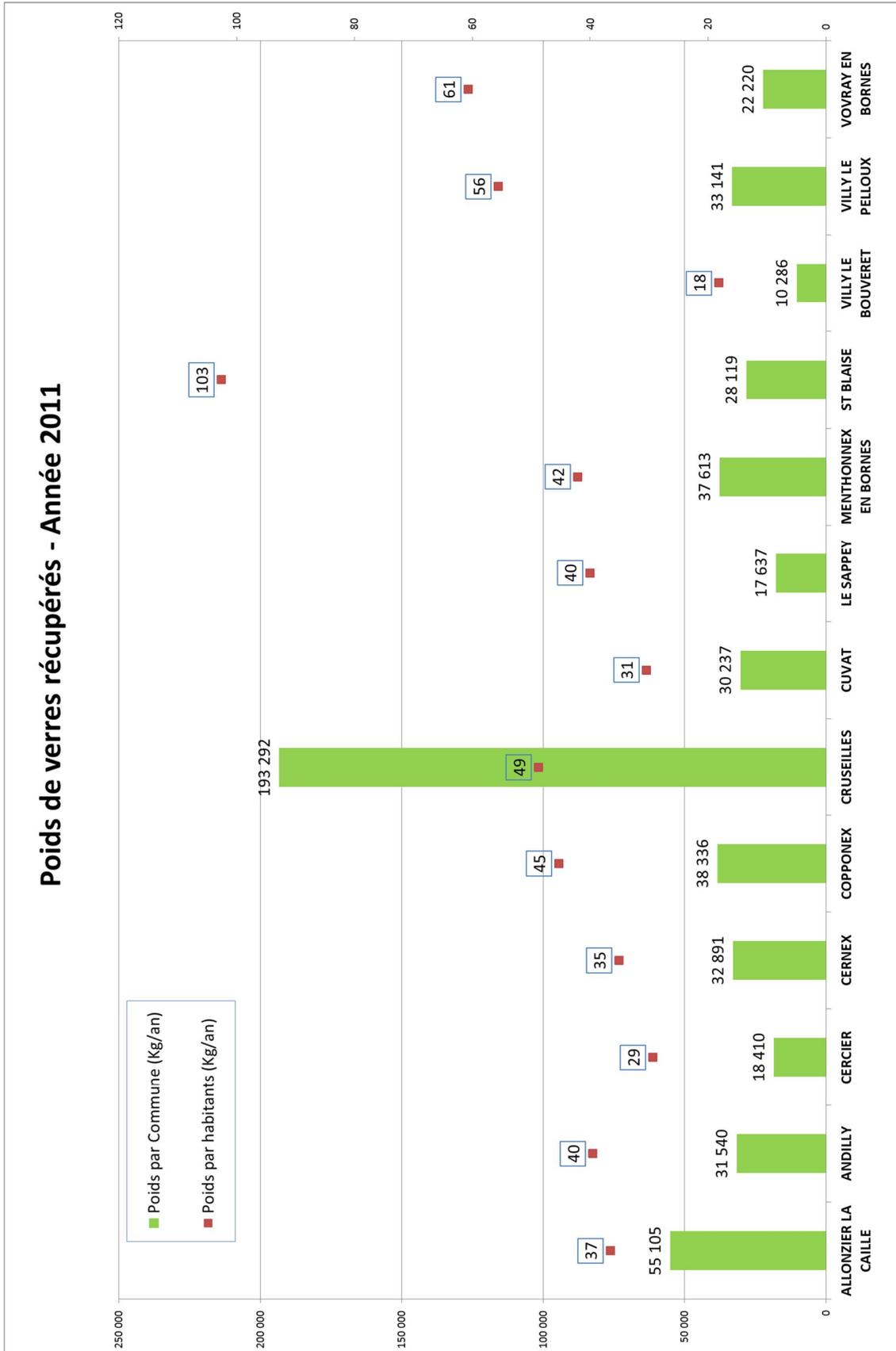
Taux de refus * : 8.4 % en 2011

Le taux de refus se maintient en dessous de 10% (moyenne nationale).

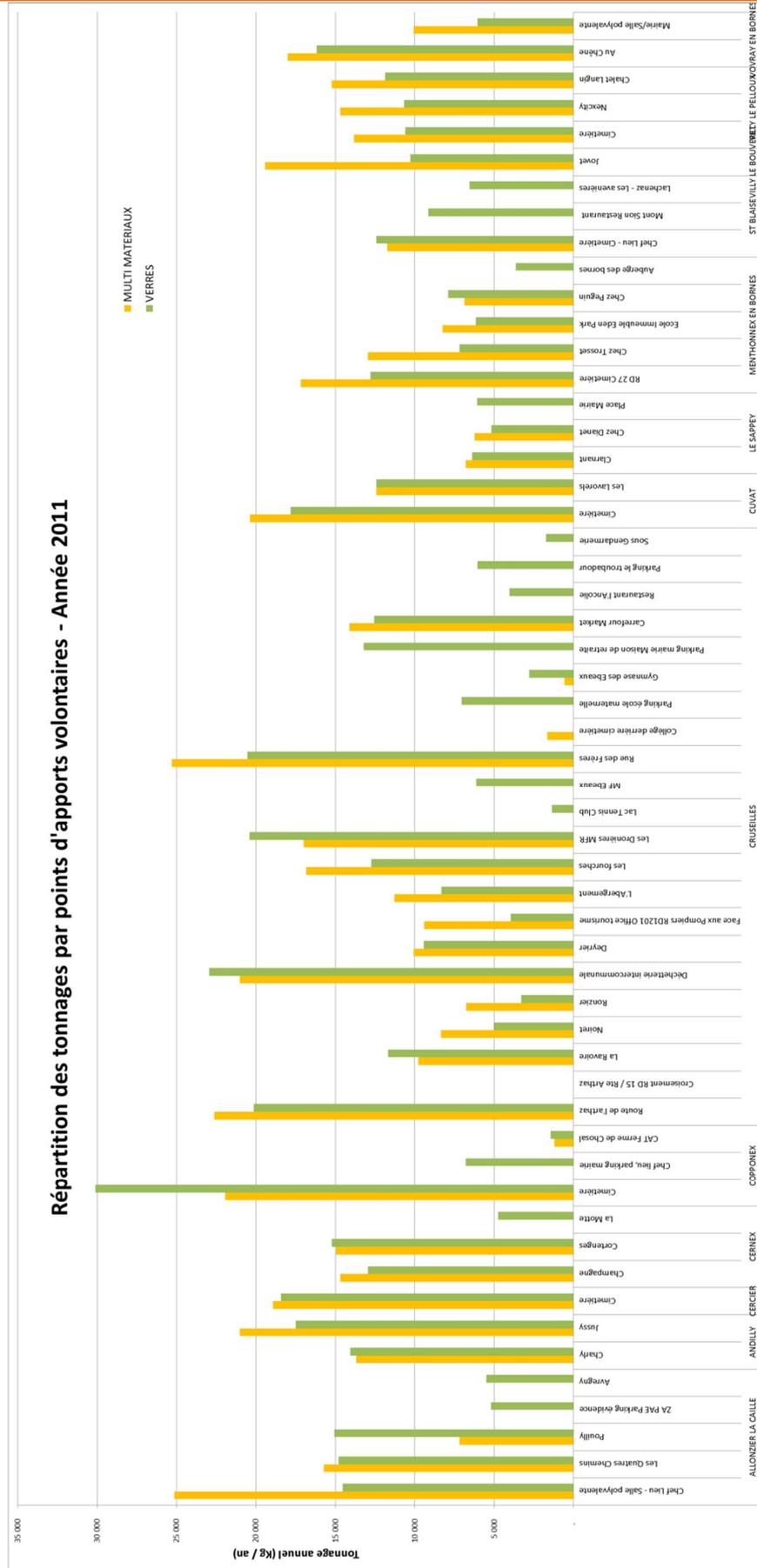


* Le refus est la catégorie de matériaux qui ne peut être valorisé (erreur de tri).





POPULATION 2011	COMMUNE	LIEU DE COLLECTE	MULTI MATERIAUX					VERRES					
			Nbrs Containers semi enterrés (5m3)	Nbrs Colonnes hors sol (4m3)	Poids / PAV Kgs	Poids / Commune Kgs	Poids / habitants Kgs	Nbrs Containers semi enterrés (5m3)	Nbrs Colonnes hors sol (4m3)	Poids / PAV Kgs	Poids / Commune Kgs	Poids / habitants Kgs	
1 505	ALLONZIER LA CAILLE	Chef Lieu - Salle polyvalente	2		25 137	48 053	32	1		14 545	55 105	37	
		Les Quatres Chemins		2	15 733				1	14 810			
		Pouilly	1		7 184				1	15 063			
		ZA PAE Parking évidence							1	5 208			
		Avregny							1	5 479			
797	ANDILLY	Charly		2	13 692	34 713	44		1	14 050	31 540	40	
		Jussy		3	21 022				1	17 490			
627	CERCIER	Cimetière	3		18 916	18 916	30	1		18 410	18 410	29	
936	CERNEX	Champagne		2	14 701	29 664	32		1	12 935	32 891	35	
		Cortenges		2	14 963				1	15 213			
		La Motte							1	4 744			
845	COPPONEX	Cimetière		3	21 941	23 144	27		2	30 113	38 336	45	
		Chef lieu, parking mairie							1	6 773			
		CAT Ferme de Chosal		1	1 203				1	1 451			
		Route de l'arhaz		3	22 627				1	20 130			
3 964	CRUSEILLES	Croisement RD 15 / Rte Arthaz				174 738	44		1	-	193 292	49	
		La Ravoire		2	9 762				1	11 686			
		Noiret		2	8 344				1	4 976			
		Ronzier		2	6 769				1	3 307			
		Déchetterie intercommunale		2	21 013				2	22 935			
		Deyrier		2	10 057				1	9 434			
		Face aux Pompiers RD1201 Office tourisme		2	9 400				1	3 959			
		L'Abergement		2	11 290				1	8 309			
		Les fourches		3	16 838				1	12 741			
		Les Dronières MFR		2	16 985				1	20 402			
		Lac Tennis Club							1	1 362			
		MF Ebeaux							1	6 111			
		Rue des Frères		3	25 309				1	20 528			
		Collège derrière cimetière		1	1 654								
		Parking école maternelle								1			7 052
		Gymnase des Ebeaux		1	574					1			2 783
		Parking mairie Maison de retraite								1			13 212
		Carrefour Market		2	14 117					1			12 560
		Restaurant l'Ancolie								1			4 044
		Parking le troubadour								1			6 038
		Sous Gendarmerie					1	1 721					
991	CUVAT	Cimetière		3	20 388	32 820	33		1	17 809	30 237	31	
		Les Lavorels		2	12 431				1	12 428			
440	LE SAPPEY	Clamant		1	6 783	13 019	30		1	6 401	17 637	40	
		Chez Dianet		1	6 236				1	5 170			
		Place Mairie							1	6 066			
892	MENTHONNEX EN BORNES	RD 27 Cimetière	1		17 173	45 221	51	1		12 780	37 613	42	
		Chez Trosset		2	12 946				1	7 170			
		Ecole Immeuble Eden Park	1		8 246				1	6 142			
		Chez Peguin		1	6 855				1	7 891			
		Auberge des bornes							1	3 628			
274	ST BLAISE	Chef Lieu - Cimetière	1		11 724	11 724	43	1		12 430	28 119	103	
		Mont Sion Restaurant							1	9 140			
		Lachenaz - Les aventères							1	6 550			
566	VILLY LE BOUVERET	Jovet		3	19 425	19 425	34		2	10 286	10 286	18	
596	VILLY LE PELLOUX	Cimetière		2	13 813	43 720	73		1	10 597	33 141	56	
		Nexcity	2		14 685					10 686			
		Chalet Langin		2	15 222				1	11 859			
366	VOVRAY EN BORNES	Au Chêne		3	17 991	28 062	77		2	16 177	22 220	61	
		Mairie/Salle polyvalente	1		10 072				1	6 043			
		Divers			1 161					4 331			
12 799	TOTAUX		11	65	524 380	524 380	41	9	49	553 160	553 160	43	



4. Fréquence de ramassage

Le bilan annuel sur la collecte sélective fourni par le prestataire (EXCOFFIER) fait part bonne fréquence de ramassage avec en moyenne un passage par semaine.

Cependant, quelques points critiques sont à surveiller :

- ✓ MENTHONNEX EN BORNES, chef lieu
- ✓ CRUSEILLES, Rd point du pontet

INDICATEURS TECHNIQUES

La déchèterie

C. La déchèterie

1. Généralités

La nouvelle déchèterie de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a été mise en service en 2007

Son exploitation est confiée par appel d'offre à un prestataire de service: EXCOFFIER pour des périodes de 3 ans (date de renouvellement : 2013)

Horaires d'ouvertures :

Du 1^{er} Novembre au 31 Mars :

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	fermé	13h30 à 18h00
samedi	8h00 à 12h00	13h30 à 18h00

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre :

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	fermé	13h30 à 18h30
samedi	8h00 à 12h00	13h00 à 18h00

- Accès : aux habitants et professionnels de la Communauté de Communes de Cruseilles. (payant pour les professionnels sur les matériaux non valorisés : 16 €/ m³)
- Déchets acceptés : Verre, ferraille, papiers et cartons plastiques, déchets verts, gravats et bois, encombrants, pneus de particuliers, déchets électriques et électroniques, huiles minérales et végétales, déchets toxiques et dangereux.
- Tri et séparation : Les usagers sont tenus de trier eux-mêmes les déchets et de les déposer dans les différents conteneurs sous le contrôle du gardien qui les conseille.

2. Patrimoine

La déchèterie possède les équipements suivants :

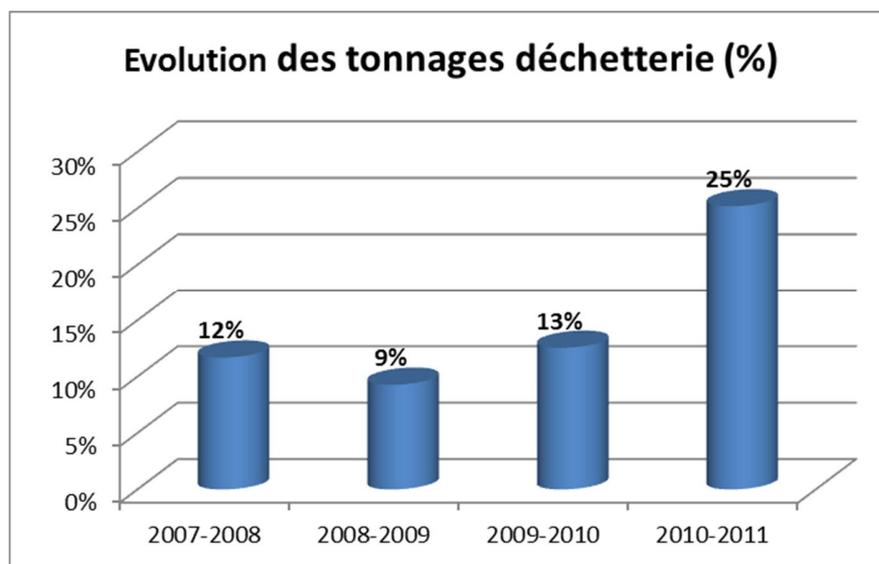
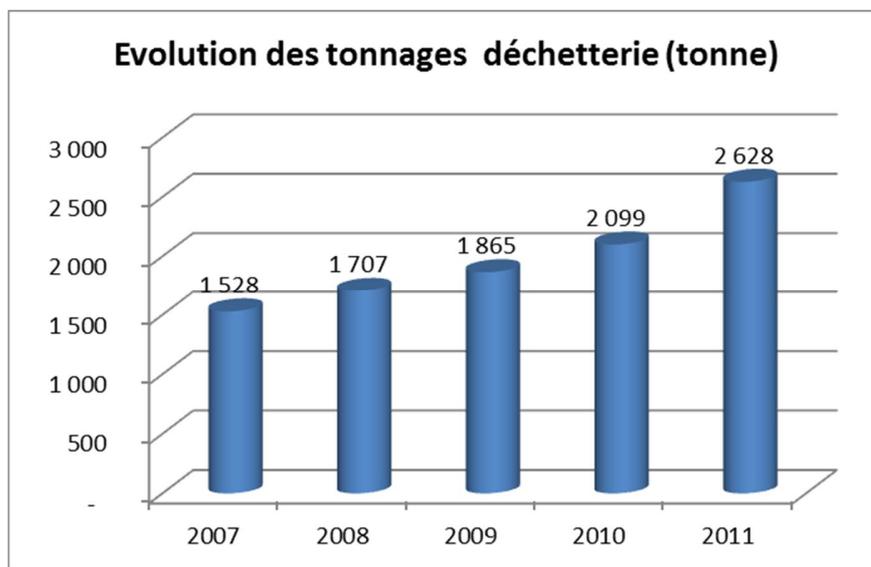
- 1 benne de 9 m3 pour le plâtre
- 9 bennes de 35 m3 sur quais de déchargement (2 bennes en secours)
 - ↙ 2 bennes déchets verts,
 - ↙ 1 benne à ferraille,
 - ↙ 1 benne à gros cartons,
 - ↙ 1 benne à bois,
 - ↙ 2 bennes à encombrants,
 - ↙ 1 benne à gravats,
 - ↙ 1 benne à pneus.
- Armoire pour déchets toxiques et dangereux
- 1 conteneur à huile de vidange (huile moteurs 1000 litres)
- 1 conteneur à huile de friture (210 litres)
- 1 conteneur de 240 l pour les cartouches d'encre*
- 1 conteneur de 240 l pour les cartouches NESPRESSO (cartouche café)*
- 1 bac de 50 pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux. (D.A.S.R.I)*
- 1 benne à cartons de 9 m3 accessible 24/24 depuis l'extérieur*

- DEEE (Déchets Equipements Electriques et Electroniques)
 - ↙ 1 conteneur maritime contenant :
 - 3 paniers pour les PAM (petit appareil ménager)
 - écran informatique et télévision
 - ↙ 1 benne spécifique 35m3 (gros appareils électroménagers)
- Plate forme pour tri sélectif
 - ↙ 3 colonnes de 4m3 pour multi-matériaux
 - ↙ 2 colonnes de 4m3 pour récupération verres
- 1 Colonne à vêtements de 4 m3

* nouveaux équipements mis en place en 2011

3. Volumes collectés

Les volumes totaux collectés en 2011 s'élèvent à : **2 627.615 Tonnes**



Forte hausse du bois (3^{ème} année).

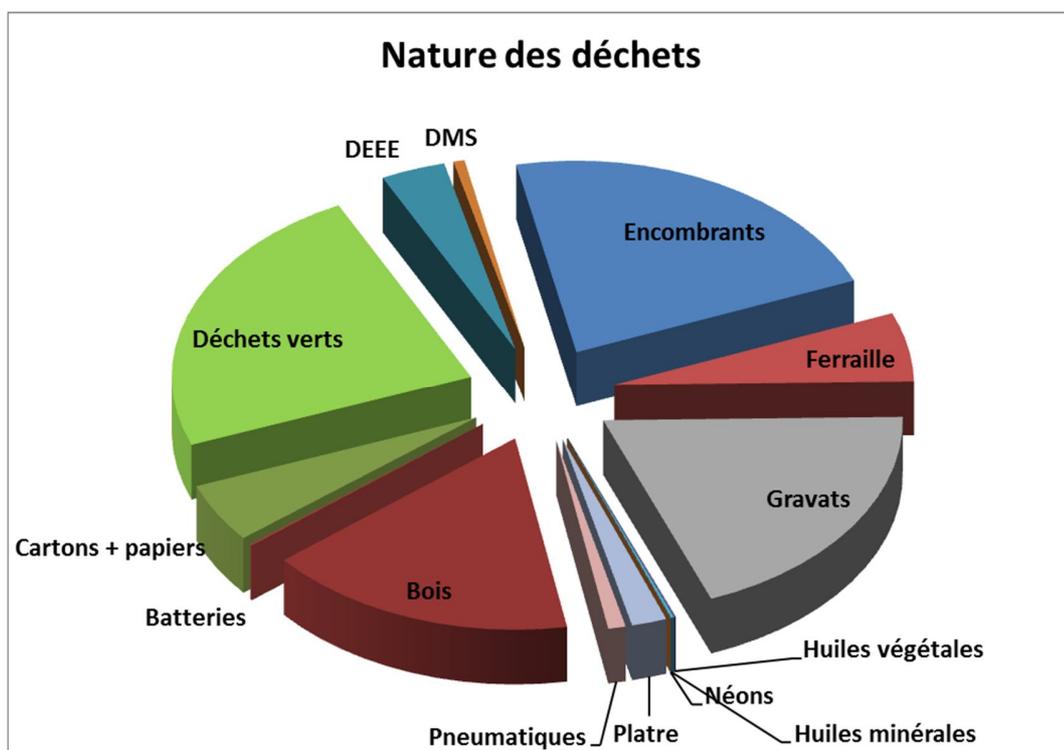
Forte hausse des déchets verts (liée à la météo)

Forte hausse pour tous les matériaux

Impact du conteneur maritime sur la collecte des batteries

La tendance à la hausse se confirme à un rythme très soutenu, en particulier durant l'année 2011.

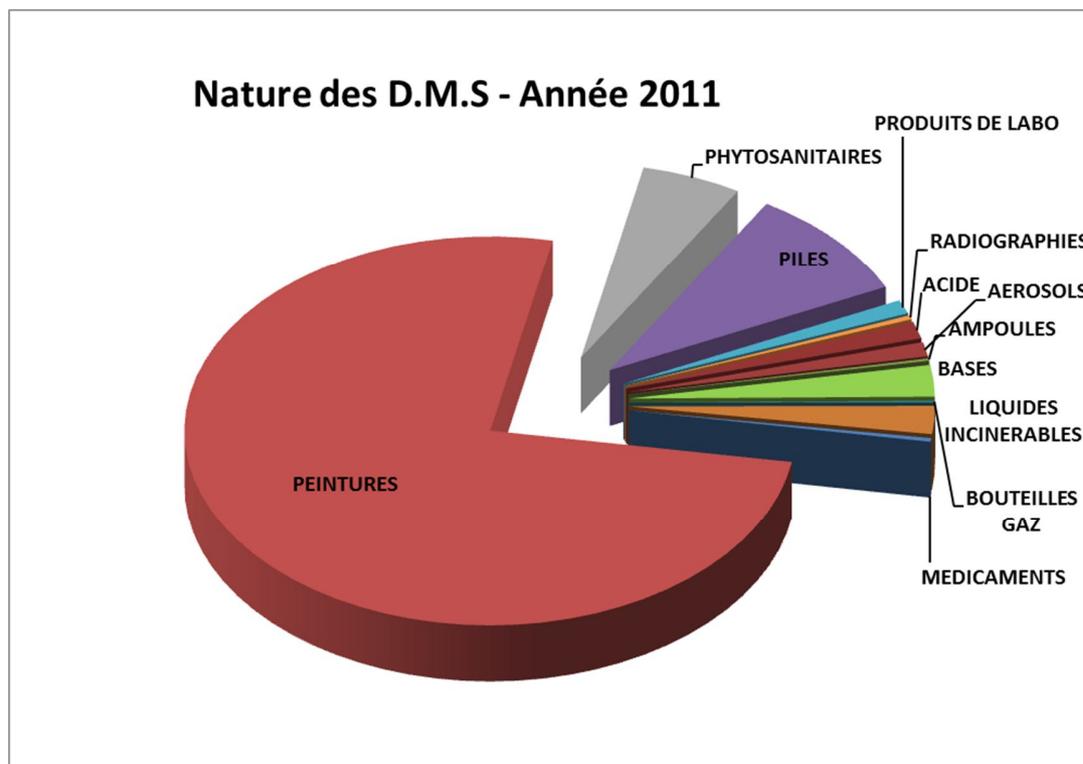
Nature des déchets	tonnages	EVOLUTION (%)
Bois	441,460	20,0
Batteries	3,212	154,9
Cartons + papiers	131,420	4,2
Déchets verts	618,720	32,1
DEEE	91,532	4,3
DMS	15,818	10,8
Encombrants	581,060	22,1
Ferraille	153,240	8,4
Gravats	510,060	46,4
Huiles végétales	1,719	73,3
Huiles minérales	4,698	-32,1
Néons	0,176	-2,8
Platre	49,780	22,8
Pneumatiques	24,720	30,1
TOTAL	2627,615	25,2



Textile collecté sur la déchetterie : 3,140 t (total CCPC = 15,495 t)

Détail des DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) :

DMS:	
ACIDE	0,224
AEROSOLS	0,186
AMPOULES	0,032
BASES	0,412
BOUEILLES GAZ	0,018
LIQUIDES INCINERABLES	0,366
MEDICAMENTS	0,048
PEINTURES	11,976
PHYTOSANITAIRES	0,838
PILES	1,482
PRODUITS DE LABO	0,182
RADIOGRAPHIES	0,054

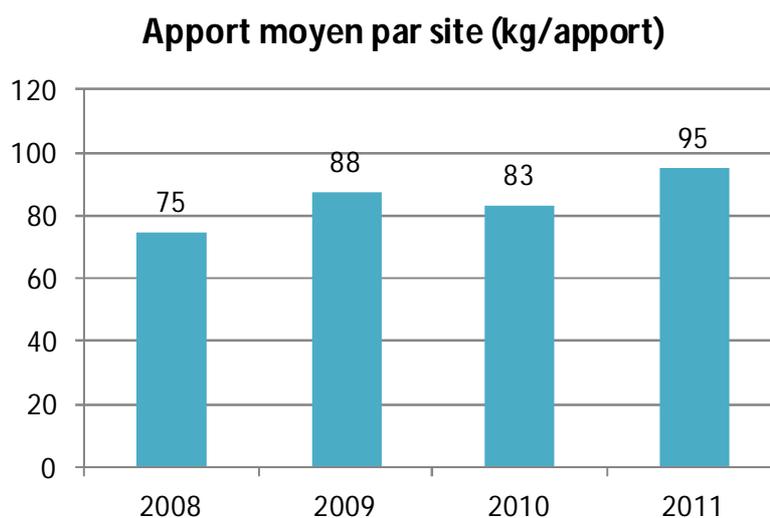
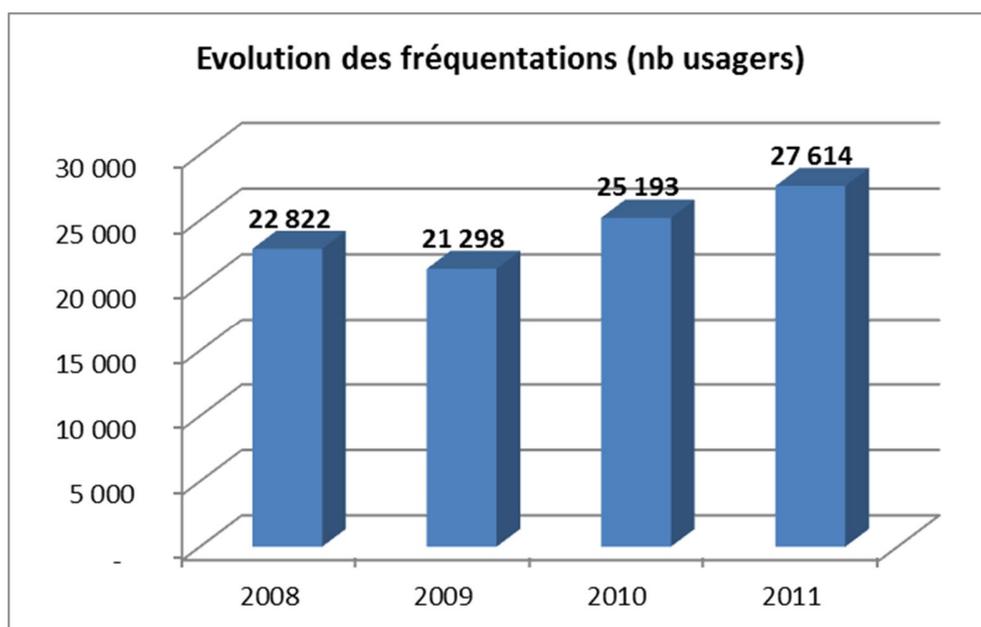


4. Fréquentation de la déchetterie

27159 particuliers ont eu recours à la déchetterie, soit une hausse par rapport à 2010 : 11 %.

455 professionnels ont utilisé la déchetterie soit une forte baisse par rapport à 2010 : -44 %. Les professionnels représentent 2% des usagers de la déchetterie (3% en 2010).

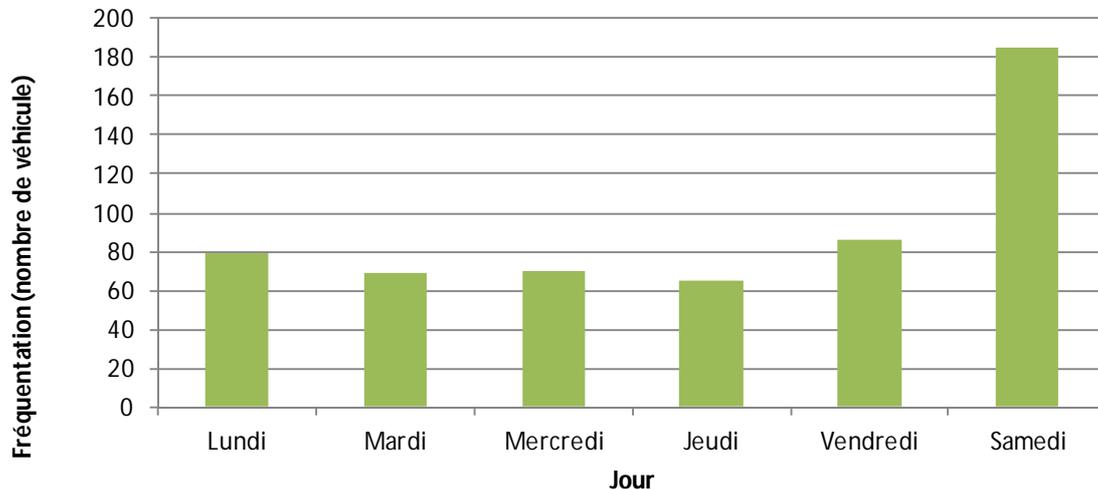
Les apports sont en moyenne de 95 kg/apport. L'apport en déchetterie s'élève à 212kg/hab, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (environ 200).



Le nombre d'usagers est de 550 par semaine.

La répartition demeure identique à celle de 2010.

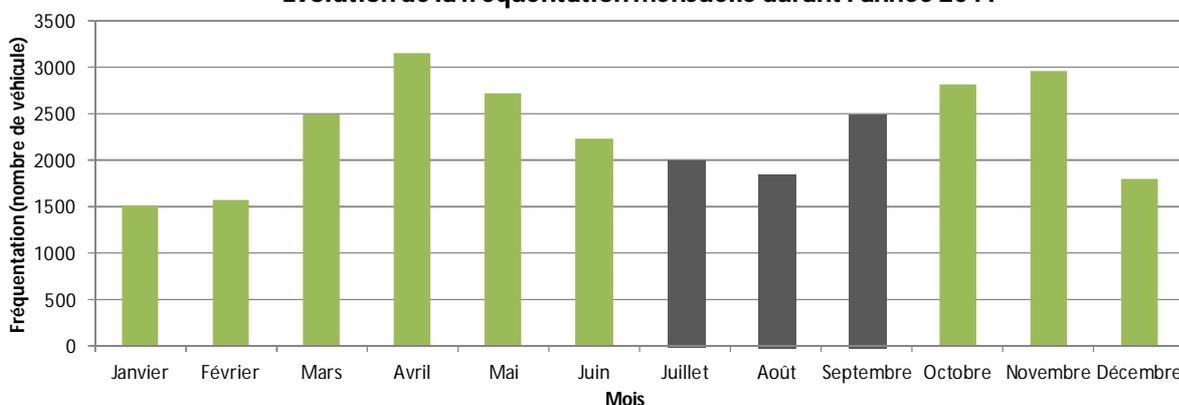
Fréquentation journalière moyenne, en 2011



Le vendredi, l'affluence est plus marquée durant la période estivale.

600 usagers ont recours à la déchetterie en été (identique à 2010), 480 en hiver (contre 350 en 2010).

Evolution de la fréquentation mensuelle durant l'année 2011



2011 a été marqué par un printemps et un automne particulièrement cléments ce qui a eu un fort impact sur les fréquentations de ces périodes ainsi que sur les tonnages de déchets verts. Cela se vérifie à l'échelle départementale. A l'inverse, l'été a été pluvieux.

Juillet, août et septembre sont sujet à caution car les fiches ont été volées lors du cambriolage et il a fallu en partie extrapolé les données.

5. Divers

Evénements marquants 2011

Description	Date
Vol de 2 caisses palettes en plastiques 660 litres.	Janvier
Effraction du conteneur maritime.	Mai
Effraction du conteneur maritime (ouverture attaquée avec une barre à mine).	Juin
Conteneur dédié au textile fortement endommagé.	Août
Fracturation du cadenas apposée sur le conteneur maritime. Dernière réussite des voleurs avant la mise en place du système sécurisé avec verrouillage par l'intérieur.	Fin août
Vol de divers petits équipements (marteau, gants, etc...). Les voleurs étaient visiblement vexés de ne pas avoir réussi à accéder à l'intérieur du conteneur maritime. Dépôt d'une plainte.	Début Octobre
Destruction du grillage sur quelques mètres et vol de la moitié des Gros Electro Ménagers (DEEE, machines et frigos) présents dans la benne biflux. Dépôt d'une plainte.	Octobre
Effraction du chalet, vol du combiné fax/téléphone (450 €) et divers objets (80 €). Les micro-ondes présents dans la benne biflux ont été vandalisés. Dépôt d'une plainte.	Novembre

Axes d'amélioration

Type	Description	Echéance
Amélioration	Revoir l'organisation de l'armoire DMS.	Été 2012
	Changement de la porte du chalet et remplacement par un modèle « blindé ». Prise en charge par les services techniques de la CCPC.	Été 2012
	Installation d'une vidéosurveillance et amélioration de la sécurité sur le site. Prise en charge par la CCPC.	A définir
	Etude sur un agrandissement du site afin d'être en conformité avec les nouvelles réglementations en cours de discussion	A définir
	Mise aux normes de la protection incendie par la société Eurofeu.	Avant été 2012

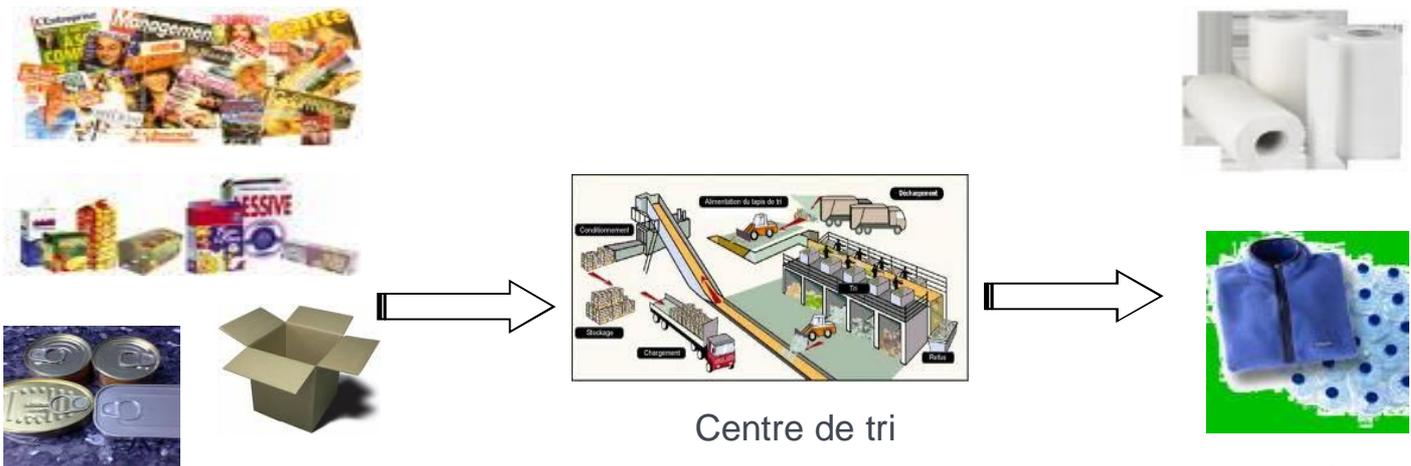
D. Le traitement

▪ Ordures ménagères



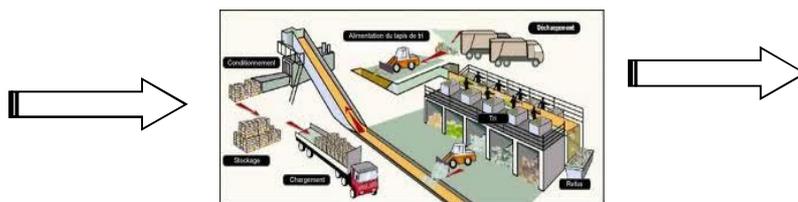
Usine
d'incinération
de Chavanod

▪ Collecte sélective



Centre de tri

Valorisation
EYMIN
LEYDIER
Papetterie
(26)



Centre de tri



Usine OI
Repreneur
verre

Les résidus de l'incinération sont composés de :

- ✓ mâchefers faisant l'objet de valorisation matière (remblais en travaux autoroutiers),
- ✓ ferrailles recyclées en aciéries,
- ✓ refus de criblage, stockés en décharge de classe 2
- ✓ Poussières et cendres stabilisées, stockées en décharge de classe 1.

TYPES DE DECHETS	FILIERES DE TRAITEMENT ET DESTINATION	
Encombrants 	Centre de tri Villy-le-Pelloux EXCOFFIER	CET cl II SATOLLAS
Ferraille 	EXCOFFIER Groisy	ACIERIE EUROP
Pneus 	Centre de tri Villy-le-Pelloux EXCOFFIER	Valorisation VALERCO (69)
DTQD 	EXCOFFIER Groisy	Traitement physico chimique SERPOL (69)
Huiles minérales 	Ets EXCOFFIER	Valorisation énergétique (cimenterie) Valorisation matière (régénérées)
DEEE		Filières Eco-système
Cartons	Ets EXCOFFIER	Papetiers EYMIN LEYDIER
Verre	Ets EXCOFFIER	O-I Manufacturing France
Plastique (PE)	Ets EXCOFFIER	VALORPLAST
Vêtements	Ets EXCOFFIER	Associative

Performance Eco-systèmes 2011

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : quelques chiffres clés

C.C. DU PAYS DE CRUSEILLES (74)

91,5 tonnes de DEEE collectées en 2011



91,5 tonnes de DEEE
collectées en 2011

Soit une évolution de **4,33%**
par rapport à la collecte 2010



soit 12 694
appareils électroniques



Votre performance est de
8,9 kg/ha/an

Performance nationale filière :
6,9 kg/ha/an

Milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km ²)	6,9 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	5,2 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,4 kg/ha/an

Strates de population	% CL	Performance 2011
0 - 12 000	41 %	8,6 kg/ha/an
12 000 - 15 000	8 %	8,4 kg/ha/an
15 000 - 30 000	21 %	6,9 kg/ha/an
30 000 - 50 000	9 %	6,0 kg/ha/an
50 000 - 100 000	9 %	5,9 kg/ha/an
100 000 - 400 000	9 %	4,7 kg/ha/an
400 000 - 500 000	1 %	3,2 kg/ha/an
+500 000	1 %	3,3 kg/ha/an

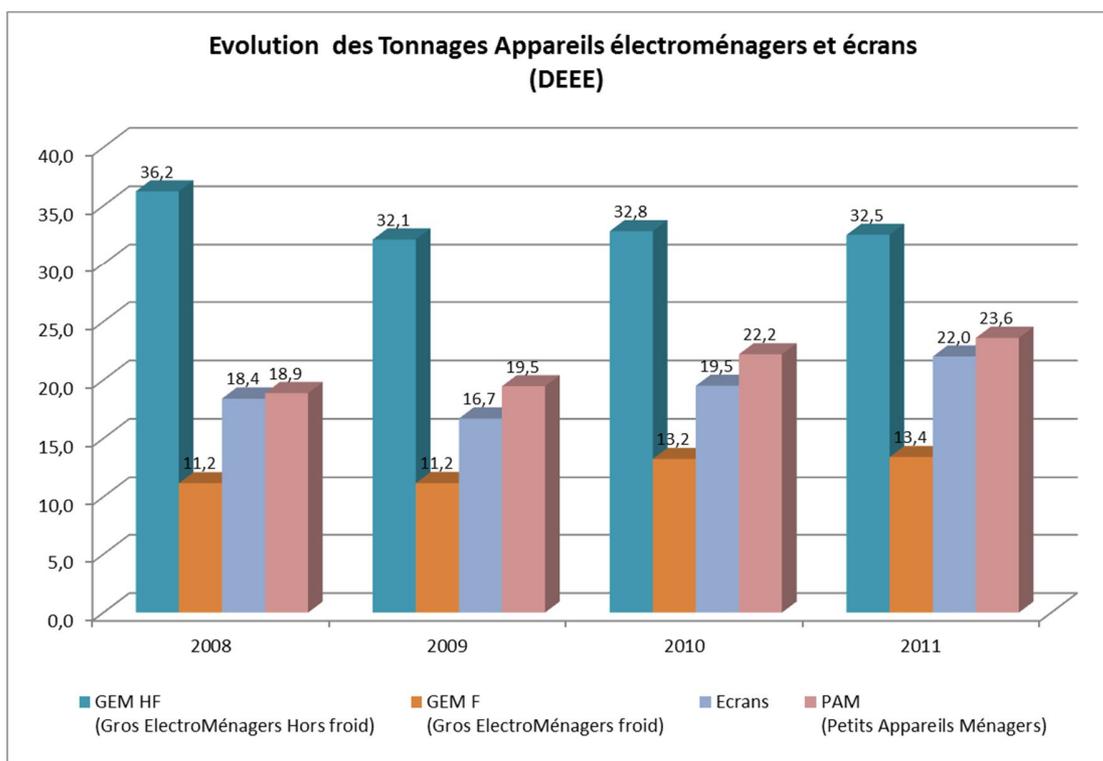


72,5 Tonnes de matières recyclées
5,2 Tonnes de matières valorisées énergiquement
Soit 77,7 tonnes valorisées



54 tonnes de CO₂ évitées
98 barils de pétrole économisés

Tonnages Appareils électroménagers et écran (DEEE)						Nbrs appareils 2011
Performances écosystème	2008	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011	
GEM HF (Gros ElectroMénagers Hors froid)	36,2	32,1	32,8	32,5	-0,9%	934
GEM F (Gros ElectroMénagers froid)	11,2	11,2	13,2	13,4	1,3%	283
Ecrans	18,4	16,7	19,5	22,0	12,8%	1 215
PAM (Petits Appareils Ménagers)	18,9	19,5	22,2	23,6	6,3%	10 262
Total	84,7	79,4	87,7	91,5	4,3%	12 694



INDICATEURS TECHNIQUES

Le Compostage

E. Le Compostage

19 composteurs ont été distribués tout au long de l'année sur la commande budget 2011.



INDICATEURS FINANCIERS

Le Cout du service

2. INDICATEURS FINANCIERS

A. Le cout du service

Montant annuel global (fonctionnement et investissement) : **1 212 078.67** euros.

A) Dépenses

1. Dépenses d'investissement

Le montant des **dépenses d'investissement** s'élève à : **105 962.25 €** soit 8.74 % des dépenses totales et comprend :

- Pour les ordures ménagères : 99 555.33 euros répartis comme suit :
 - 263.45 euros pour le solde de la Grand Rue à CRUSEILLES
 - 3 348.76 euros pour l'acquisition d'un nettoyeur haute pression
 - 95 943.12 euros consacrés à la mise en place de **conteneurs ordures ménagères semi-enterrés**;

- Pour le tri sélectif et la déchetterie : 6 406.92 euros répartis pour l'acquisition de conteneurs et de colonnes de tri sélectif (5 182.65 € pour l'acquisition de conteneurs et de colonnes et 1 224.27 pour les travaux de branchement d'eau de la déchetterie)

2. Dépenses de fonctionnement

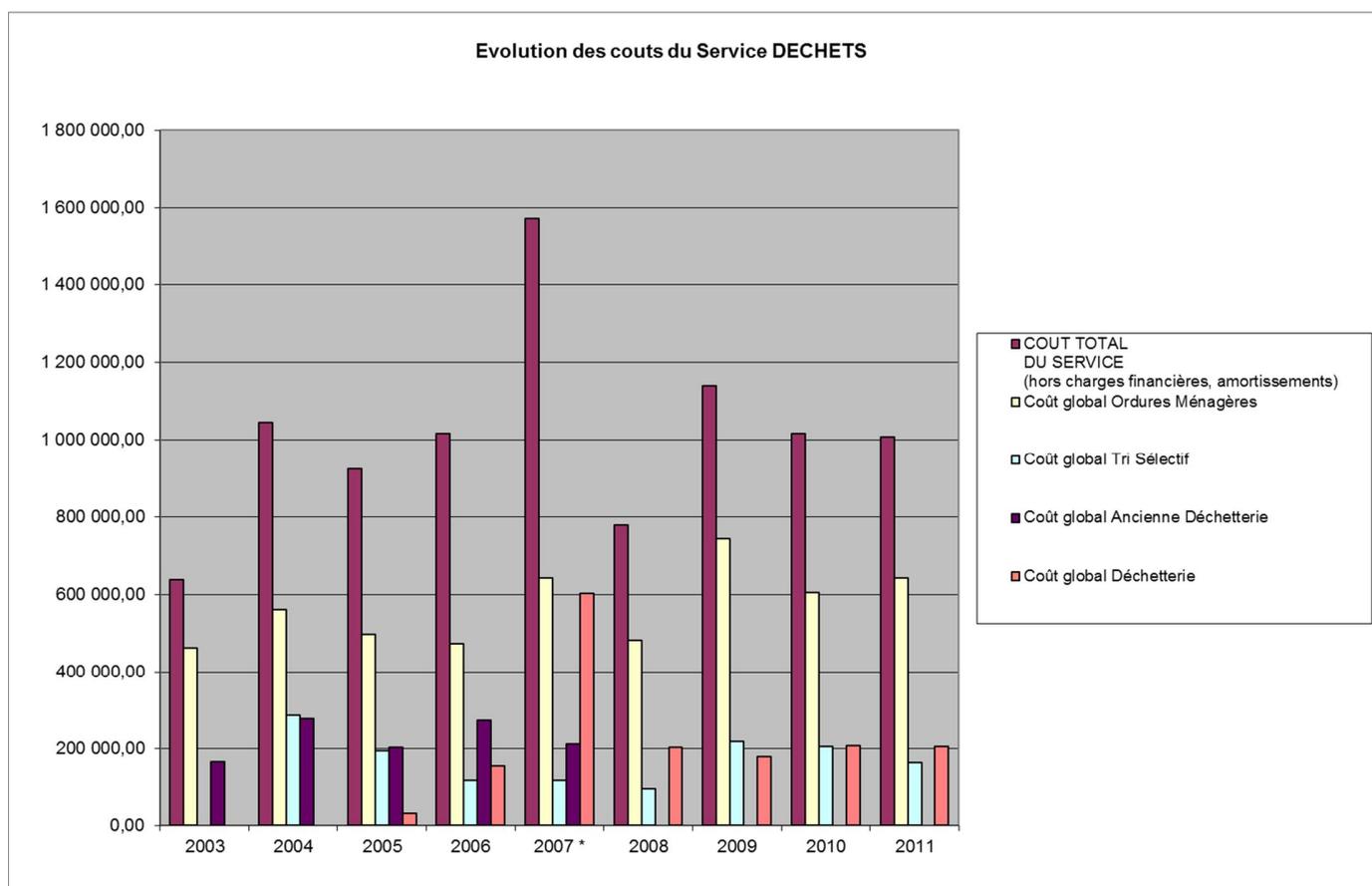
Les **dépenses de fonctionnement*** s'élèvent à : **1 112 523.34 €** soit 91.26 % des dépenses totales (*Au lieu de 975 506.96 € en 2010*), réparties comme suit :

- 4 278.41 euros consacrés à la **campagne de communication et d'information pour le compostage**
- 642 345.84 euros consacrés aux « ordures ménagères » (pour info : 529 587.02 euros en 2010)
- 161 814.77 euros pour le tri sélectif (pour info : 171 835.69 euros en 2010)
- 204 153.01 euros pour la déchetterie. (dont 161 057.99 € versés à Excoffier dans le cadre du contrat de prestataire de service pour assurer la gestion de la déchetterie) (pour info : 205 971.10 € en 2010)
- 5 011.96 euros pour les encombrants
- 16 872.15 euros pour les charges financières. Il s'agit du remboursement des intérêts pour le prêt contracté en 2006 afin de financer la nouvelle déchetterie (17 635.60 en 2010)
- 66 262.34 euros pour les amortissements (44 856.89 € en 2010)

- 3 944.58 euros pour la journée du développement durable
- 1 433.27 euros pour les réfections de voiries

1. Répartition des dépenses totales du service.

Année	2008	2009	2010	2011
COÛT TOTAL DU SERVICE (hors charges financières, amortissements)	777 669,28	1 140 179,39	1 015 019,67	1 008 313,62
Coût global Ordures Ménagères	480 639,42	744 077,60	605 241,91	642 345,84
Coût global Tri Sélectif	94 551,50	218 811,16	203 806,66	161 814,77
Coût global Ancienne				
Coût global Déchetterie	202 478,36	177 290,63	205 971,10	204 153,01



⇒ Coût total du service en légère diminution

- Forte augmentation entre 2006 et 2007 (+ 55%) suite à la construction et à la mise en service de la nouvelle déchetterie.

⇒ Forte diminution des dépenses entre 2007 et 2008 (- 50%) pour les raisons suivantes:

- pas de nouveaux travaux ou chantiers lancés en 2008
- achèvement des travaux de la nouvelle déchetterie
- le coût de fonctionnement de la nouvelle déchetterie (contrat de prestation de services) est moins élevé que ne l'était celui de l'ancienne déchetterie.
- des dépenses d'entretien et de matériel moindres (en 2007 : accidents et pannes nombreuses de l'ancien camion benne à ordures ménagères).

⇒ Augmentation importante des dépenses entre 2008 et 2009 :

- Tri sélectif : rattrapage de facturation pour Excoffier de 2008 sur 2009 (retard facturation pris en 2008 payé sur 2009)
- Augmentation des dépenses pour l'incinération des ordures ménagères au SILA
- Des dépenses de personnel en plus : un agent en arrêt maladie remplacé

⇒ Stabilisation des couts globaux depuis 2010**⇒ Augmentation de la population****⇒ Baisse des couts du service par habitants**

Année	2003	2004	2005	2006	2007 *	2008	2009	2010	2011
ORDURES MENAGERES									
Coût global Ordures Ménagères	462 497,64	560 092,91	496 584,00	473 201,00	641 279,13	480 639,42	744 077,60	605 241,91	642 345,84
Nb de tonnes collectées et incinérées	3068	3064	2931	3076,8	3 115,00	3 028,00	2 925,00	2 989,00	3 128,00
Coût moyen par tonne	150,75	182,80	169,42	153,80	205,87	158,73	254,39	202,49	205,35
Coût moyen par habitant	42,53	51,51	45,67	43,52	53,93	40,42	62,58	50,90	50,19
COLLECTE VERRE									
Coût global de la collecte verre	10 944,87	7 611,76							
Nombre de tonnes	350	356							
Coût d'une tonne collectée	31,26	21,38							
TRI SELECTIF									
Coût global Tri Selectif	0,00	285 968,01	194 528,00	116 829,00	116 459,00	94 551,50	218 811,16	203 806,66	161 814,77
Nb de tonnes collectées et traitées		74 t	741,78 t (dont 480,34 t verre)	778,92 t (dont 495,50 t de verre)	877 t (dont 485 t de verre)	1027,7 t (dont 529 t de verre)	985,35 t (dont 509 t de verre)	1 039,76 t (dont 526 t de verre)	1078
Coût moyen par tonne		2716,88	262,24	150	132,79	92,00	222,06	196,01	155,63
Coût moyen du tri sélectif par habitant		18,49 €/hab.	17,89 €/hab.	9,73€/hab.	9,35 €/ hab.	7,95 €/hab.	17,85 €/hab.	17,14	12,64
ANCIENNE DECHETTERIE					Ancienne				
Coût global Ancienne Déchetterie	164 251,55	276 740,04	202 577,00	272 298,00	211 656,60				
Coût de la déchetterie par hab.	15,10€/hab	25,45€/hab	18,63 €/hab	22,69 €/hab.	17,00 €/hab.				
NOUVELLE DECHETTERIE									
Coût global Déchetterie	0,00	0,00	30 222,00	153 369,00	603 259,70	202 478,36	177 290,63	205 971,10	204 153,01
Coût de la déchetterie par hab. en euros	0	0	2,78	14,10	50,74	17,03	14,91	17,32	15,95
COUT DU SERVICE (hors charges financières, amortissements)	637 694,06	1 045 494,16	923 910,00	1 015 697,00	1 572 654,43	777 669,28	1 140 179,39	1 015 019,67	1 008 313,62
Coût total du service par habitant	58,64	96,15	84,97	93,41	132,27	65,41	95,89	85,37	78,78
base population (population Insee)	10874	10874	10874	10874	11890	11890	11890	11890	12799

* 2007 est l'année de mise en service de la nouvelle déchetterie. C'est donc la première année qu'elle engendre également des coûts de fonctionnement.

Les chiffres 2007 et 2008 ont été réactualisés en tenant compte des nouveaux recensements. Population Insee 2006 retenue pour 2007, 2008 et 2009.

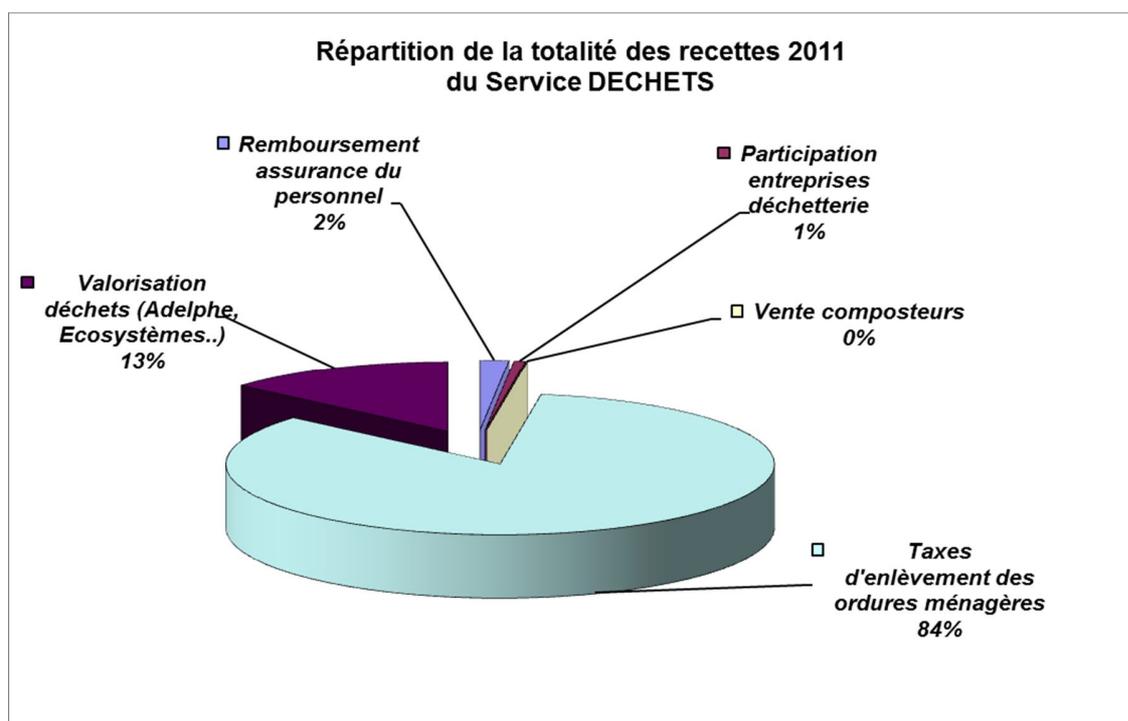
INDICATEURS FINANCIERS

Les modalités de financement

B. Les modalités de financement

Montant total des recettes (fonctionnement et investissement): 1 328 535.49 euros (Pour mémoire : 1 224 296.89 € en 2010)

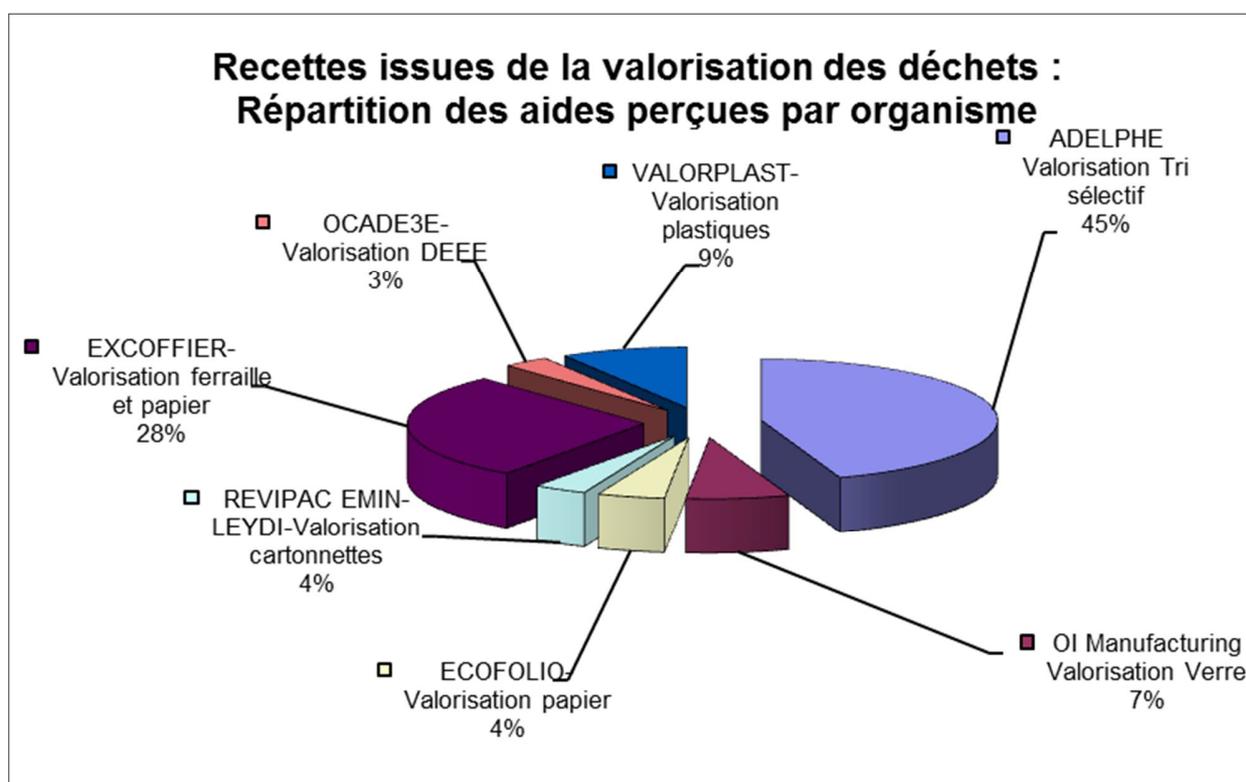
REPARTITION DE LA TOTALITE DES RECETTES	
Libellé	Montant réalisé 2011
Remboursement assurance du personnel	22 463,56
Participation entreprises déchetterie	8 968,00
Vente composteurs	380,00
Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	1 115 739,00
Valorisation déchets (Adelphe, Ecosystèmes..)	180 984,93
TOTAL	1 328 535,49





ZOOM SUR LES RECETTES ISSUES DE LA VALORISATION

Fournisseurs	2008	2009	2010	2011
ADELPHE Valorisation Tri sélectif	3169,36	34 941,29	71 181,65	80 721,75
OI Manufacturing Valorisation Verre	2418,24	11 646,02	11 669,38	12 701,17
ECOFOLIO-Valorisation papier	811,84	24 282,18	14 554,16	8 278,94
REVIPAC EMIN-LEYDI-Valorisation cartonnets	2728,96	813,39	2 675,76	6 564,91
EXCOFFIER-Valorisation ferraille et papier	225,46	11 118,38	29 828,02	51 351,82
OCADE3E-Valorisation DEEE	831,04	4 148,84	3 063,32	5 716,95
VALORPLAST-Valorisation plastiques	6000,72	3 711,27	5 688,05	15 649,39
Total	95562,83	90 661,37	138 660,34	180 984,93



On peut remarquer que le coût important de ce service est principalement supporté par le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.). Depuis 2005, les collectivités qui ont compétence en matière de collecte d'ordures ménagères et de déchets, sont chargées de fixer le taux de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.).

Rappelons que la TEOM est un impôt facultatif additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties, à la charge du ménage occupant le local d'habitation. Le législateur offre aux communes et à leurs groupements le choix entre trois modes de financement du service d'élimination des déchets ménagers : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ou le budget général.

Le taux de la CCPC est de 10.07% depuis 2007.

D'une façon générale, nous observons une **hausse des recettes du service déchets** et ce, pour les raisons principales suivantes :

- l'élargissement des bases de la taxe foncière bâti entraîne une **augmentation du produit de la TEOM**. Ainsi, les recettes issues de la TEOM sont passées de 1 063 635.00 euros en 2010 à 1 115 739 euros en 2011.
- Une hausse de nos recettes issues de la **valorisation** est à signaler. Nous observons que les recettes issues de la valorisation représentent environ 13 % de nos recettes globales.

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

L'année 2011 a été placée, comme convenu, sous le signe du développement durable. Deux priorités ont guidé la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles tout au long de cette année : une **meilleure sensibilisation** des citoyens aux questions environnementales ainsi qu'une **rationalisation des coûts de collecte**. Aussi, les objectifs fixés ont été partiellement remplis en 2011, à savoir :

- accent mis sur la communication, formation sur le compostage (Ferme de Chosal), mise en place d'une signalétique claire à la déchetterie
- mise à disposition de compléments de collecte tels que bacs à piles, cartouches d'encre/toner, nespresso.
- Poursuite de mise en place de conteneurs à vêtements.
- soin particulier à la propreté et à l'entretien des points de collecte de tri sélectif.

Par ailleurs, en 2011, on observe une légère augmentation **des tonnes d'ordures ménagères ramassées**. En parallèle, on notera une hausse des tonnes collectées et traitées de tri sélectif...

Concernant la déchetterie, les évolutions constatées en 2008 se confirment. En effet, on remarque une **très bonne fréquentation de la déchetterie** et une collecte de matériaux importants.

Financièrement, l'année 2011 est une année excédentaire. Cette hausse des dépenses est compensée, en partie, par une **constante augmentation des recettes** principalement dûe à une hausse du produit de la TEOM que l'on a pu expliquer précédemment.

Pour le prochain exercice, la **diminution du coût par habitant du service déchets** ainsi qu'une **baisse significative du nombre de tonnes d'ordures ménagères** restent les objectifs majeurs de 2012. Pour cela, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles poursuit ses efforts en matière **d'information**, de **communication** et de **sensibilisation** en faveur des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Ainsi, elle a renouvelé sa participation au **salon du développement durable**.

Techniquement, la création de **conteneurs semi-enterrés** dès que les projets le permettent est privilégiée. La vente de composteurs à prix attractif est également maintenue. Ceci afin **d'encourager le compostage individuel** qui contribue de manière très importante à la diminution du nombre de tonnes d'ordures ménagères.

Dans un second temps, l'accent doit être mis sur le compostage collectif et la récupération du verre et des cartons où le gisement reste encore trop important.

